

# MÉMO-TRI DES DÉCHETS

Pour bien trier, suivez le guide !

## Tous les **Emballages** & les **Papiers** se déposent dans le même conteneur jaune ou bleu !

Une hésitation avant de déposer un déchet  
dans un conteneur jaune ou bleu :

C'est un emballage ? C'est un papier ?  
Si la réponse est oui, c'est bon !



**Bouteilles et flacons  
en plastique**



**Autres emballages  
en plastique**



**Emballages et  
briques en carton**



**Emballages  
en métal**



**Tous les papiers**

**POUR BIEN TRIER,  
PENSEZ À LES DÉPOSER :**

✓ Non imbriqués

✓ Non lavés

✓ Vides

✓ En vrac



# Emballages et papiers



**A DÉPOSER :**  
en vrac dans les  
conteneurs ou colonnes  
bleus ou jaunes



# Cartons épais (bruns ou blancs)



**A DÉPOSER :**  
à plat dans les  
conteneurs à cartons  
ou en déchèterie



# Verre



**A DÉPOSER :**  
sans bouchon  
dans les conteneurs  
ou colonnes à verre



# Textiles



**A DÉPOSER :**  
vêtements, sacs et linge de  
maison propres et secs,  
chaussures regroupées par paires  
dans une colonne (en sac fermé)  
Le Relais ou Philtex



# Biodéchets



**A DÉPOSER :**  
dans un composteur  
individuel ou collectif



# Ordures ménagères



**A DÉPOSER :**  
en sac fermé dans les  
conteneurs ou colonnes  
à ordures ménagères



# En déchèterie

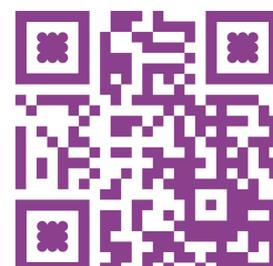


**A DÉPOSER :**  
Encombrants, végétaux, bois,  
cartons épais (bruns ou blancs),  
ferrailles, gravats, piles, ampoules,  
huiles, déchets électriques et  
électroniques, produits  
phytosanitaires, polystyrènes,  
pneumatiques...

3 sites sur le territoire de la CCEPPG : Grignan, Valaurie et Valréas



Retrouvez les points d'apport  
volontaire, les placettes de compostage  
collectif, les colonnes **les plus proches  
de chez vous**, en consultant la carte  
interactive du territoire sur le site de la  
CCEPPG : [www.cceppg.fr](http://www.cceppg.fr)



# Les biodéchets

se déposent dans un composteur individuel ou collectif :

Épluchures de fruits et légumes, marc de café, thé, filtres et sachets en papier, coquilles d'œufs écrasées, coques de noix, fleurs fanées, feuilles mortes (en petites quantités)

Pour les déchets verts, merci d'aller en déchèterie !



**Vous avez un jardin mais pas encore de composteur ?**

La CCEPPG soutient le compostage individuel en contribuant financièrement à l'achat d'un kit de compostage !

Pour + d'INFOS, rdv sur [www.cceppg.fr](http://www.cceppg.fr)

**UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?**

Contactez le service Développement Durable  
de la Communauté de Communes

04 90 35 01 52

[infos@cceppg.fr](mailto:infos@cceppg.fr) - [www.cceppg.fr](http://www.cceppg.fr)

Communauté de Communes

